

Le plan de prévention global et annuel (recyclage conseillers en prévention) #3126

 4 h  95,00 €

Public

Ce recyclage destiné aux conseillers en prévention.

Prérequis

Aucun prérequis

Objectifs

Au terme de cette formation, le conseiller en prévention sera capable de :

- Comprendre les exigences légales liées au PGP et au PAA (références réglementaires, obligations de l'employeur).
- Adopter une méthodologie claire pour élaborer un Plan Global de Prévention et un Plan Annuel de Prévention.
- Prioriser les actions à inscrire dans les plans (critères de hiérarchisation).
- Formuler des objectifs mesurables, atteignables et réalistes.
- Construire un tableau de planification efficace.
- Articuler le PGP et le PAA avec les réalités de terrain : CPPT, incidents, priorités internes.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 3126 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/713ebcb3-1a1d-42a2-9088-cee277c404ef\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/713ebcb3-1a1d-42a2-9088-cee277c404ef) . Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

- Les exigences légales liées au PGP et au PAA (références réglementaires, obligations de l'employeur).
- Méthodologie claire pour élaborer un Plan Global de Prévention et un Plan Annuel de Prévention.
- Les critères de hiérarchisation
- Contenus et objectifs attendus de chaque plan
- Articuler le PGP et le PAA avec les réalités de terrain : CPPT, incidents, priorités internes.

Ce que vous emportez à l'issue de la formation :

- Une trame complète de PGP-PAA (modèle structuré modifiable sous Excel)
- Des outils concrets et une méthodologie directement applicable

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

95,00 €



Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**



Verviers

> Le 12 novembre 2026

De 8h30 à 12h30



Villers-Le-Bouillet

> Le 3 décembre 2026

De 8h30 à 12h30

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation